

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSULAIRES



CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE POUR L'ADOPTION DU PACTE MONDIAL POUR
DES MIGRATIONS SURES, ORDONNEES ET REGULIERES,

- Marrakech, les 10 et 11 Décembre 2018 -

ALLOCUTION DE MONSIEUR ABDOU LATIF COULIBALY
MINISTRE DE LA CULTURE

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames, Messieurs les chefs de délégations,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions académiques, scientifiques et de la société civile,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, tout d'abord, de transmettre les chaleureuses et fraternelles salutations du Président Macky SALL à Son Frère, Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste.

Je voudrais également remercier le Gouvernement et le peuple ami et frère marocain pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne, depuis mon arrivée dans cette belle ville de Marrakech, chargée d'histoire et symbole de brassage culturel.

Mesdames et Messieurs,

Au terme d'un long processus de négociation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le Sénégal se félicite de la pertinence des thèmes développés et de l'intérêt suscité par ce Pacte.

On peut ainsi penser que se réalise enfin l'espoir de voir traduits en actes concrets les objectifs phares déclinés dans la Déclaration de New York à l'origine de ce Pacte que nous venons d'adopter.

Aussi, le Sénégal invite-t-il les acteurs à maintenir l'engagement et la volonté politique dont ils ont fait montre et à les renforcer tout au long des prochaines étapes.

En effet, ce processus gagnerait en maturité si l'adoption de mesures visant à donner suite aux engagements portés par le Pacte consolide les acquis et valeurs éthiques dans le domaine de la migration tels que le non refoulement, la non-discrimination, la régularisation, le regroupement familial et une meilleure accessibilité aux visas d'entrée afin de réduire les tentatives d'immigration irrégulière.

Mieux, ces mesures devront apporter un atout supplémentaire qui intègre davantage la solidarité, l'intégration des migrants dans leurs pays d'accueil et l'accès à un emploi décent ainsi qu'aux services de base.

Mesdames et Messieurs,

Les migrations sont un phénomène ancien qui a façonné les relations entre pays et dicté le rythme d'évolution de l'Humanité.

A côté de cette évidence,

- entendons-nous bien, la migration africaine se passe avant tout à l'intérieur du Continent ;
- entendons-nous bien, le phénomène migratoire est amplifié à l'excès par certains media qui suscitent et exacerbent ainsi la xénophobie et fait le lit d'un populisme en mal de repères ;
- entendons-nous bien, l'Afrique n'a point pour vocation de lancer ses enfants à l'aventure périlleuse de l'immigration clandestine et les voir périr dans le désert du Sahara ou les abysses de la Méditerranée

Notre ambition, notre volonté, c'est de créer les conditions d'un développement inclusif, par et pour les Africains, afin que l'Afrique puisse retenir ses enfants sur le sol du Continent.

Le Sénégal a déjà pris des mesures et déroulé, avec le concours de ses partenaires, plusieurs actions touchant plusieurs domaines stratégiques pourvoyeurs de valeurs ajoutées. C'est dans ce cadre qu'il a pris des initiatives de territorialisation et de création d'emplois en milieu rural telles que : l'Opération « terre ferme » qui vise à associer des milliers de jeunes autour de l'exploitation de plusieurs structures à vocation agricole et à forte intensité de main-d'œuvre : les fermes aquacoles, les fermes *Naatangué*, les Domaines agricoles communautaires et le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur.

S'y ajoutent la réinsertion économique et sociale des migrants, la mobilisation des compétences et des capitaux de la diaspora, désormais érigée en quinzième région du pays, à des fins d'investissements productifs en faveur du développement économique et social des localités d'origine des migrants, afin d'y fixer de potentiels candidats à la migration irrégulière.

Pays d'hospitalité, le Sénégal est un grand carrefour de mobilité, de brassage et d'intégration des peuples d'horizons divers.

Les migrations y constituent un phénomène dynamique et mouvant que les pouvoirs publics tentent d'encadrer dans le respect des droits de l'Homme des migrants et de leur dignité.

Notre pays peut se réjouir de constater que les orientations de sa politique nationale migratoire épousent parfaitement les préoccupations majeures du présent Pacte ainsi que les objectifs qui y sont formulés.

Au demeurant, pour le Sénégal, la complexité de la question migratoire rend obligatoire la coopération et la collaboration entre les acteurs à tous les niveaux de la question : la gestion et la gouvernance et la migration, notamment.

Mesdames et Messieurs,

C'est dans cette perspective que le Sénégal et le Maroc ont lancé, ici même à Marrakech, le 16 novembre 2016, lors du Sommet africain Pour l'Action, l'Initiative africaine dénommée 3S « Soutenabilité, Stabilité et Sécurité ».

Cette initiative volontaire est novatrice par son approche stratégique et par les dimensions qu'elle intègre. Elle vise en effet à stabiliser les zones « à risque » de migration irrégulière, en favorisant la création de nouveaux emplois pour les populations les plus vulnérables, les jeunes en particulier, les migrants potentiels, les personnes déplacées ou ciblées par les groupes extrémistes ou criminels.

Des investissements à grande échelle devront favoriser la création de deux millions d'emplois verts, grâce à la réhabilitation et la gestion durable de plus de 10 millions d'hectares de terres dégradées.

Au nom des pays membres de l'Initiative, je voudrais réitérer ici l'appel à tous nos partenaires pour mettre en place, avec nous, un dispositif approprié pour accompagner sa mise en œuvre.

Je vous remercie de votre aimable attention.